

Unsa info



La lettre en ligne de l'Unsa - n° 554

✓ ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2011 À LA SNCF : L'UNSA PROGRESSE ET OBTIENT 21,4%

Communiqué de l'UNSA Cheminots

« Avec plus de 21 % des suffrages, l'UNSA-Cheminots enregistre un résultat historique aux élections professionnelles. Cette progression de +3,6 % nous permet d'être représentatifs dans tous les comités d'établissement et de gagner un CE supplémentaire (le CE Clientèles). »

→ [En savoir plus.](#)

✓ CONVENTION CHÔMAGE : UN ACCORD QUI SAUVEGARDE LA PROTECTION DES CHÔMEURS

L'UNSA a pris connaissance du projet d'accord sur une nouvelle convention chômage issu des négociations interprofessionnelles. Elle se félicite tout d'abord, alors que le nombre de demandeurs d'emplois ne baisse pas, que les allocations versées aux chômeurs soient maintenues. En effet, le principe « 1 jour cotisé, 1 jour indemnisé » est pérennisé jusqu'en décembre 2013.

→ [En savoir plus.](#)

✓ STATU QUO SUR LE FRONT DU CHÔMAGE, LE CHÔMAGE NE BAISSÉ PAS

2.100 demandeurs d'emploi en moins représentent une goutte d'eau au regard des quatre millions trois cent mille personnes à la recherche d'un emploi. Pour l'UNSA, il est inopportun de parler de stagnation lorsque le chômage des femmes et des plus de 50 ans augmente. Idem pour le chômage de longue durée qui est en constante augmentation depuis plusieurs années.

→ [En savoir plus.](#)

✓ AGENTS NON TITULAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE, L'UNSA SIGNE

Une dernière séance de travail le 7 mars 2011, présidée par François Baroin et Georges Tron, sur le protocole d'accord portant « Sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels dans les trois versants de la fonction publique : accès à l'emploi titulaire et amélioration des conditions d'emploi », a permis à l'UNSA Fonction publique de souligner de nouveau toute l'importance de cette négociation pour les agents non titulaires.

→ [En savoir plus.](#)

✓ RÉSULTATS D'ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les syndicats UNSA se présentent aux élections

→ [En savoir plus.](#)

✓ UN SUCCÈS DES MATINÉES DE L'ÉCONOMIE

La deuxième matinée économique de l'UNSA consacrée à la fiscalité confirme à la fois l'intérêt pour cette rencontre et pour le sujet abordé. Thomas Piketty, en proposant une « révolution fiscale », plaçait évidemment la barre très haut : les débats nourris et argumentés n'ont pas manqué de démontrer la capacité d'analyse et de propositions de notre organisation, ce que notre intervenant a lui-même souligné à l'issue de la réunion.

→ [En savoir plus.](#)

✓ DES SYNDICATS FRANÇAIS ET LE DGB DISENT NON AU PACTE « MERKEL-SARKOZY »

L'UNSA et d'autres syndicats français ont organisé, le 22 mars dernier, avec le DGB, la grande confédération allemande, une conférence de presse et un rassemblement symbolique devant le ministère des finances à Bercy pour refuser le Pacte « Merkel-Sarkozy ».

→ [En savoir plus.](#)

✓ **AVEC LA CES, L'UNSA DIT NON À UN PACTE DE RÉGRESSION SOCIALE**

L'UNSA, avec la Confédération européenne des syndicats, rejette le « vaste ensemble de mesures » de gouvernance économique adopté par le Conseil européen des 24 et 25 mars dernier dont le « Pacte pour l'Euro plus ». En effet, ces décisions, conformes aux plans d'austérité mis en œuvre dans toute l'Union européenne, ont des conséquences sociales désastreuses.

→ [En savoir plus.](#)

✓ **OIT : CONDITIONS DE TRAVAIL ET PÉNIBILITÉ**

CFDT, CGT, FSU, UNSA, Solidaires ont adopté une déclaration commune pour faire du 28 avril, journée mondiale de l'OIT pour la sécurité et la santé au travail commémorant les victimes des accidents du travail et des maladies professionnelles, une grande journée de mobilisation pour la prévention et l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance et la réparation de la pénibilité.

→ [En savoir plus.](#)

✓ **EXPRESSION DIRECTE UNSA**

Emission de télévision de 2 mn diffusée le mardi 29 mars 2011 sur France 2 vers 13h50 ; rediffusée le vendredi 1er avril 2011 sur France 5 vers 22h30 ; et le samedi 2 avril 2011 sur France 3 vers 17h

Thème : « pour un syndicalisme combatif » (Luc Bérille : nouveau secrétaire général)

Conformément aux articles 38 à 40 de la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification aux informations vous concernant auprès de l'UNSA.

Si vous le souhaitez, vous pouvez [ne plus recevoir cette lettre d'informations en vous désabonnant.](#)